



Ivry Sur Seine, le 04/03/2025

Actualité de février 2025 de l'Institut de Formation de Pitié Salpêtrière, Sorbonne Université.

En Novembre 2024, face à la situation de déficit budgétaire de l'IFP Pitié Salpêtrière, devenu IFP Sorbonne-Université (SU), le Doyen de la Faculté de Santé SU et la Présidente ont pris la décision de diffuser un communiqué de presse annonçant la diminution du quota sur Parcoursup (de 155 places à 120 places) puis une diminution progressive jusqu'à une fermeture éventuelle de l'IFP SU.

A cette annonce, toute l'équipe enseignante, la direction de l'IFP et les étudiants se sont mobilisés pour soutenir l'IFP Sorbonne-Université et le nombre de places d'accès à cette formation.

Une pétition de soutien a été très largement diffusée en relais d'une mobilisation de l'ensemble du corps professionnel vers les pouvoirs publics.

De nombreux députés se sont montrés sensibles à la situation en répondant aux sollicitations, en recevant des collègues ou en écrivant des questions écrites au gouvernement. La réponse première du Ministre de la Santé et a été de renvoyer l'Université à elle-même et ses choix d'attributs de budget, d'ouverture de formation.

Suite à l'ensemble des actions du corps professionnel, le Ministre de l'Enseignement Supérieur a demandé à recevoir le Directeur Général de la Faculté de Santé SU. A l'issue de cette réunion, la direction de l'IFP a été informée que le Ministre de l'Enseignement Supérieur a reconnu dans un courrier adressé au Conseiller de Paris, que c'est aux pouvoirs publics d'assurer les financements des établissements formant aux Diplômes d'Etat (psychomotricien, ergothérapeute, ...). Cette situation n'est pas la même les formations diplômées de l'Université (certificat de capacité en Orthophonie, en Orthoptie, ...).

Les discussions doivent ainsi reprendre entre la région Ile-de-France et Sorbonne Université.

Depuis la loi de décentralisation de 2005 les formations sanitaires et sociales sont sous la gestion de chaque Conseil Régional (CR). Les opérateurs de financement peuvent être divers.

La Direction de l'IFP et le SNUP travaillent chacun, à des solutions de financement alternatifs pour palier à la perte des places à l'IFP SU.

Le SNUP a obtenu un rendez-vous avec la Présidente de SU pour mettre autour de la table la Direction de SU, la direction de l'IFP, l'équipe enseignante de l'IFP et la CGT afin de présenter et avancer sur ces propositions.

Dans la perspective de cette réunion, nous invitons chaque personne qui se sent concerner par:

- Le soutien à l'IFP SU, formation historique à la Psychomotricité, datant de 1963 -
- La formation et l'expertise des équipes enseignantes de soignants - L'accès au soin pour tous et particulièrement à la prévention et le au dépistage précoce des troubles pouvant affecter chacun d'entre nous.
- La formation publique, à des frais peu onéreux pour soutenir les jeunes professionnels en santé et leur stabilité socio-économique

À rester mobiliser et à maintenir la diffusion de la pétition.

Pour soutenir cette demande, vous pouvez signer la pétition



Florence BRONNY, Présidente du SNUP